ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 19 NOVEMBRE 1891

PRÉSIDÉE

PAR M. CHERBULIEZ

DIRECTEUR.



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C10

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC XCI

ARCHIVES de L'ACADÉMIE FRANÇAISE

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 19 NOVEMBRE 1891.

PROGRAMME DES PRIX DÉCERNÉS.

PRIX D'ÉLOQUENCE.

L'Académie avait proposé pour sujet du prix de poésie à décerner en 1891 :

LÉGENDE HISTORIQUE OU RELIGIEUSE EMPRUNTÉE A L'ÉPOQUE DU MOYEN AGE.

Le prix, de la valeur de quatre mille francs, a été partagé également entre la pièce de vers, inscrite sous le n° 130, portant pour épigraphe :

« Avez-vous lu Baruch? »

intitulée : le Jongleur, dont l'auteur est M. le vicomte de

Borrelli; et la pièce de vers inscrite sous le n° 175, portant pour épigraphe :

« Viens par ici, corbeau, mon brave mangeur d'hommes. » (Leconte de Lisle.)

intitulée : la Mort du Viking, dont l'auteur est M. Edmond Haraucourt.

PRIX MONTYON

DESTINÉS AUX OUVRAGES LES PLUS UTILES AUX MOEURS.

L'Académie a décerné trois prix de deux mille francs à chacun des ouvrages suivants :

Deux Campagnes au Soudan français (1886-1888), par M. le colonel Gallieni;

Histoire critique de la prédication de Bossuet, 1 vol.; Œuvres oratoires de Bossuet, 2 vol., par M. l'abbé J. Lebarq; Le Devoir social, par M. Léon Léfébure.

Quatre prix de quinze cents francs à chacun des ouvrages suivants :

Excursions archéologiques en Grèce, par M. Charles Diehl; Essai sur le comte de Caylus, par M. Rocheblave; Un Divorce royal: Anne Boleyn, par M¹¹⁶ Blaze de Bury; Moune, par M. Jean Rameau.

Six prix de mille francs à chacun des ouvrages suivants :

Alexandre Hardy et le théâtre français à la fin du XVI^e siècle etc., par M. Eugène Rigal;

Histoire d'un régiment; la 32° demi-brigade, par M. le lieutenant Piéron;

Le Roman au XVIIe siècle, par M.A. LE BRETON;

Paul Rochebert, par M. CHARLES EDMOND;

Notes de voyage d'un hussard : un raid en Asie, par M. LE COMTE DE PONTEVÈS DE SABRAN;

Princesse Rosalba, par Mme Chéron de la Bruyère.

Deux prix de cinq cents francs, aux deux ouvrages suivants:

O'Connell, sa vie, son œuvre, par M. Nemours-Godré; La Roche Maudite, par M^{me} Jeanne Cazin.

PRIX GOBERT.

L'Académie décerne le grand prix de la fondation GOBERT à M. ARTHUR CHUQUET, pour les deux derniers volumes de son ouvrage sur les Guerres de la Révolution; Jemmapes, la Trahison de Dumouriez.

Le second prix de la même fondation est décerné à M. Alfred Baudrillart, auteur d'un ouvrage intitulé : Philippe V et la Cour de France.

PRIX THÉROUANNE.

Le prix Thérouanne, de la valeur de quatre mille francs, est ainsi réparti :

- 1° Un prix de deux mille francs, à M. Jules Lair, pour son ouvrage intitulé: Nicolas Foucquet;
- 2° Un prix de quinze cents francs à M. Luchaire, pour son ouvrage intitulé: les Communes françaises à l'époque des Capétiens directs;
- 3º Un prix de cinq cents francs, à M. Luzel, pour son ouvrage intitulé: Chansons populaires de la Basse-Bretagne.

PRIX BORDIN.

La somme de trois mille francs, montant du prix Bordin, est ainsi répartie :

- 1° Un prix de quinze cents francs est décerné à M. Théo-DORE REINACH, auteur d'un ouvrage intitulé : Mithridate Eupator, roi de Pont;
- 2º Un prix de mille francs, à M. Couat, auteur d'un ouvrage intitulé : Aristophane et l'ancienne comédie attique;
- 3º Un prix de cinq cents francs, à M. Georges Bengesco, pour la Bibliographie des Œuvres de Voltaire.

PRIX MARCELIN GUÉRIN.

Le prix Marcelin Guérin, de la valeur de cinq mille cinq cents francs, est ainsi réparti :

1° Quatre prix de mille francs sont décernés aux quatre ouvrages suivants;

Coblentz (1789-1793), par M. Ernest Daudet;

Histoire littéraire de la Suisse romande, par M. Virgile Rossel;

Saint Grégoire VII et la réforme de l'Église au XI° siècle, par M. l'abbé O. Delarc;

Les Derniers Jansénistes depuis la ruine de Port-Royal jusqu'à nos jours (1710-1870), par M. Léon Séché.

2º Trois prix de cinq cents francs, aux trois ouvrages suivants:

La Vérité sur l'expédition du Mexique, par M. Paul Gaulot;

L'Art gothique, par M. Louis Gonse; Études sur l'Espagne, par M. A. Morel-Fatio.

PRIX LANGLOIS.

Le prix Langlois, de la valeur de douze cents francs, est partagé également entre la traduction des deux ouvrages suivants:

Madame de Staël et son temps, de lady Blennerhassett, par M. A. Dietrich, et Le Retour, de Henri Heine, par M. J. Daniaux.

PRIX DE JOUY.

Le prix de Jouy, de la valeur de quatorze cents francs, est décerné à M. Jean Carol, auteur d'un ouvrage intitulé: L'Honneur est sauf.

PRIX ARCHON-DESPÉROUSES.

Le prix Archon-Despérouses, de la valeur de quatre mille francs, est ainsi réparti :

- 1° Un prix de deux mille cinq cents francs, à M. LE VICOMTE DE GUERNE, auteur d'un poème intitulé : les Siècles morts : l'Orient antique;
- 2° Un prix de quinze cents francs, à M. Eugène Lemouël, pour son recueil de vers intitulé : Enfants bretons.

PRIX BOTTA.

Le prix Botta, de la valeur de trois mille francs, est ainsi réparti :

1º Deux prix de la valeur de mille francs chacun sont décernés aux deux ouvrages suivants :

Autour des Balkans : de Salonique à Belgrade et du Danube à l'Adriatique, par M. René Millet;

La Réforme de l'éducation en Allemagne au XVIII^e siècle, par M. A. Pinloche.

2º Deux prix de cinq cents francs chacun sont décernés aux deux ouvrages suivants:

L'Hetman Maxime, par M^{me} Étienne Marcel; Bernard, la gloire de son village, par M. Georges Fath.

PRIX VITET.

Le prix VITET, de la valeur de six mille cent francs, est décerné à l'ensemble des œuvres poétiques de M. Joséphin Soulary.

PRIX MONBINNE.

Le prix Monbinne, de la valeur de trois mille francs, est ainsi réparti:

Huit cents francs, à M. PAUL GINISTY, auteur de plusieurs volumes de critique littéraire;

Huit cents francs, à M^{me} Jules Samson, pour un volume d'éducation, intitulé: Temps d'épreuve;

Huit cents francs, à M^{me} Carette, pour une série de Notices biographiques et d'Études critiques accompagnant la publication de plusieurs mémoires historiques;

Six cents francs, à M^{11e} A. de Miran, pour un recueil en prose et en vers, de Pensées morales.

PRIX JULES FAVRE.

Ce prix, de la valeur de mille francs, est décerné à M^{me} Jeanne Dieulafoy, auteur d'un roman historique, intitulé: Parysatis.

PRIX TOIRAC.

Ce prix, de la valeur de quatre mille francs, est décerné à M. Henri Lavedan, auteur d'une comédie, intitulée : Une Famille, représentée en 1890 au Théâtre-Français.

PRIX LAMBERT.

Ce prix, de la valeur de seize cents francs, est partagé également entre M^{me} de Monzie et M. Mazon.